



Comité Départemental du jeu d'Échecs de Loire Atlantique

TOURNOIS D'ENCOURAGEMENT

• ORGANISATION GENERALE

• Structure

Les tournois d'encouragement se déroulent sur neuf journées indépendantes les unes des autres. Chaque journée est organisée dans un lieu différent sous le contrôle d'un responsable désigné par le comité départemental. La dernière (9ème) journée est une finale.

• Déroulement de la compétition

À l'issue des formalités d'inscription, les joueurs sont affectés d'un classement spécifique « TE » basé sur l'ELO rapide (voir « Formation des groupes »). Ils sont répartis en ordre décroissant de Elo, en fonction de leur classement par groupes de 4 concurrents, les 5, 6 ou 7 concurrents restant formant eux-mêmes un groupe. L'appariement des joueurs dans chaque groupe est fait à partir des tables établies par le responsable départemental :

• Groupes de 4 participants

R1	R2	R3
<u>1-4</u>	<u>1-2</u>	<u>3-1</u>
<u>2-3</u>	<u>4-3</u>	<u>2-4</u>

• Groupe de 5 ou 6 participants

R1	R2	R3
<u>1-4</u>	<u>3-1</u>	<u>2-1</u>
<u>2-5</u>	<u>4-2</u>	<u>5-3</u>
<u>3-(6)</u>	<u>(6)-5</u>	<u>4-(6)</u>

• Groupe de 7 participants

R1	R2	R3
<u>1-4</u>	<u>3-1</u>	<u>2-1</u>
<u>2-5</u>	<u>4-2</u>	<u>5-3</u>
<u>3-6</u>	<u>6-7</u>	<u>7-4</u>
<u>7</u>	<u>5</u>	<u>6</u>

Pour la dernière journée, les appariements sont effectués au système suisse en 7 rondes.

- [Engagements](#)

Chaque responsable de club devra faire parvenir au responsable départemental la liste nominative des joueurs participant **au plus tard le jeudi de la "compétition" jusqu'à 19h00**.

Cette liste comprendra les : Nom, prénom, date de naissance, club et n° FFE de chaque engagé.

Il ne sera pas possible de s'engager sur place.

- [Licences - Adhésions](#)

Chaque participant doit être licencié à la FFE auprès d'un club de Loire-Atlantique pour la saison en cours.

- [Conditions de participation](#)

Les tournois d'encouragement sont ouverts aux catégories suivantes : petits poussins, poussins, pupilles, benjamins et minimes. Cette compétition s'adresse plus particulièrement aux joueurs ne jouant pas les premiers rôles dans leurs catégories respectives. Le responsable départemental sera à même de juger.

- **ORGANISATION DE LA COMPÉTITION**

- [Calendrier](#)

Voir le calendrier départemental pour les dates et lieux.

Le dernier tournoi est programmé sur une journée. Il s'agit d'une finale : Pour y participer, il faut avoir au moins joué une ronde de la saison en cours (sauf cas exceptionnel, jugé à même par le responsable départemental).

- [Lieux et heures des matchs](#)

Les clubs choisis pour organiser une journée de cette compétition devront fournir des locaux assez vastes.

L'horaire ci-dessous devra être respecté :

- 14h15-14h45 (9h15-9h30, le dernier jour) : Contrôle des identités – installation du matériel.
- 14h55-15h05 : Appel et placement des joueurs.
- 15h10 : Début des parties (10h00, le dernier jour).
- 17h30 : Fin des parties (récompenses à 17h00 le dernier jour).

- [Matériel](#)

Chaque club doit fournir du matériel en fonction du nombre de participants engagés, soit un jeu et une pendule (en état de marche) pour deux joueurs inscrits. Ce matériel devra être installé par le club auquel il appartient, pour 14h45 (9h30, le dernier jour) au plus tard, suivant les consignes de l'organisateur. Par respect pour les joueurs n'ayant pas terminé leur partie, chaque club devra attendre que toutes les parties soient terminées pour ranger son matériel.

- [Organisateur](#)

Le club accueillant le tournoi désigne un organisateur responsable de l'installation du matériel. Cet organisateur sera autorisé à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties. Par ailleurs, l'organisateur devra donner au responsable départemental au moins un mois avant le début de la compétition le lieu et adresse de la compétition. Un plan de la salle avec d'éventuelles explications pour y parvenir est également souhaité. Un fléchage peut aussi être apprécié.

- [Arbitres](#)

Il est demandé aux clubs engageant des participants de désigner au moins un arbitre chargé de seconder le responsable départemental. Seuls les arbitres et l'organisateur (voir § 2.4) seront autorisés à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties.

Les « parrains » et « marraines » peuvent aussi suivre dans l'aire de jeu les jeunes qu'ils encadrent dans le cadre de l'opération correspondante du CDJE 44.

- **DEROULEMENT DES MATCHS**

- [Règles](#)

Les règles appliquées seront celles des parties rapides en ne perdant pas de vue qu'il s'agit de jeunes enfants désirant d'abord jouer.

- [Durée des parties](#)

Pour chaque partie, chaque joueur disposera de 15 minutes + 5 secondes par coup.

- [Début des parties](#)

Ronde 1 : 15h10

Ronde 2 : 15h55

Ronde 3 : 16h45

Sauf le dernier jour :

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Ronde 4 : 13h20

Ronde 5 : 14h10

Ronde 6 : 15h00

Ronde 7 : 15h50

- [Litiges techniques](#)

Les litiges seront réglés par le responsable départemental après avis des arbitres présents.

- [Litiges administratifs](#)

Les litiges seront réglés par le responsable départemental.

- [Procès-verbal](#)

Un procès-verbal de chaque tournoi sera établi par le responsable départemental. Ce compte-rendu sera également disponible sur le site du CDJE : <https://sites.google.com/site/cdje44>

- [Classement Elo Rapide](#)

Les résultats seront transmis au directeur du classement pour prise en compte dans le classement "Elo Rapide" de la FFE.

• FORMATION DES GROUPES

- [Niveau de départ](#)

Les joueurs seront classés dans l'ordre de leur classement Elo rapide (EloR). À défaut, les joueurs seront classés selon leur année de naissance, comme suit :

Nés en 2011 et après (Ppo)	Nés en 2010 (Ppo)	Nés en 2009 (Pou)	Nés en 2008 (Pou)	Nés en 2007 (Pup)
750	800	850	900	950
Nés en 2006 (Pup)	Nés en 2005 (Ben)	Nés en 2004 (Ben)	Nés en 2003 (Min)	Nés en 2002 (Min)
1000	1050	1100	1150	1200

Un meilleur ajustement « EloR » pourra être fait au cas par cas suivant les renseignements fournis par le responsable du club auquel appartient le joueur. La décision reste du ressort du responsable départemental.

- [Évolution de ce classement](#)

Le classement du paragraphe 4.1 est réévalué après chaque tournoi selon une méthode apparentée à celle utilisée pour calculer le classement Elo, afin de pouvoir former les groupes du tournoi suivant.

- [Usage de ce classement](#)

Ce classement n'étant utilisé que pour pouvoir former les groupes de niveau, il n'est en aucun cas officiel et ne saurait servir à contester les classements Elo ou Elo rapide nationaux.